

M. Robert Ischer devient le nouveau président de l'ADIV

Paudex, 2 juin 2021 – M. Robert Ischer, associé gérant d'ischer développement Sàrl, a été nommé nouveau président de l'Association des développeurs immobiliers vaudois (ADIV) lors de la séance de comité qui s'est tenue le mardi 25 mai dernier à Paudex. Membre du comité de l'ADIV depuis sa création en janvier 2019, M. Robert Ischer succède à M. Gustave Muheim, qui a présidé l'ADIV durant ses deux premières années.

M. Robert Ischer reprend la présidence de l'ADIV qui est une jeune association en plein développement et qui est, d'ailleurs, la seule association du canton de Vaud à représenter uniquement les développeurs immobiliers.

Le nouveau président a pour objectifs de consolider les relations entre l'Association et les autorités communales et cantonales ainsi que d'augmenter le nombre d'adhésions. Il lui tient également à cœur de démontrer que les promoteurs immobiliers travaillent aussi dans l'intérêt de la population et de façon durable.

« Je suis très enthousiaste de prendre la présidence de l'ADIV car c'est une jeune association qui a un réel potentiel pour améliorer les synergies entre les milieux politiques et des développeurs immobiliers. L'ADIV va réorganiser des conférences et des événements permettant aux différents acteurs de notre milieu d'être informés sur les problématiques et solutions liées à l'aménagement du territoire. Ce sera également l'occasion de se rencontrer et de partager à nouveau. », explique M. Robert Ischer.

Après avoir travaillé 13 ans pour des entreprises actives dans le développement immobilier, dont 10 ans en tant que directeur général du groupe Orllati SA, M. Robert Ischer s'est mis à son compte pour fonder ischer développement Sàrl en 2018. Il fut également l'un des membres fondateurs de l'ADIV dont il fut le vice-président jusqu'à son élection à la présidence.

Le président sortant, M. Gustave Muheim, n'était pas un professionnel de la branche immobilière mais il bénéficiait d'une expérience sur la durée du volet politique de l'aménagement du territoire qui a permis de renforcer la collaboration entre l'ADIV et les milieux politiques. « Je ne peux donc qu'encourager nos élus et nos élues à s'entourer d'un développeur immobilier, dès qu'une planification, un plan ou un projet d'aménagement du territoire voit le jour dans leurs communes respectives. Il n'est jamais trop tard de faire sienne cette maxime chantée par Jean Gabin : « *Maintenant je sais, je sais qu'on ne sait jamais* », souligne M. Gustave Muheim.

Annexe : photo de M. Robert Ischer

Informations complémentaires

Frédéric Dovat, secrétaire général de l'ADIV, 078 767 06 85.

Charles-Matthieu Hoyas, secrétaire de l'ADIV, 079 909 49 77.

A propos de l'ADIV

L'Association des développeurs immobiliers vaudois regroupe toute personne physique ou morale, active professionnellement et de manière structurée sur le territoire vaudois dans le secteur du développement immobilier, domaine qui s'inscrit dans toute la partie de planification et des projets jusqu'à la délivrance du permis de construire. L'ensemble de nos membres respectent le code éthique, les buts et les statuts ainsi que les valeurs de l'association.